



# Divonne-les-Bains 9, 10, 11 avril 2010

53<sup>eme</sup> Congres de la Fédération Nationale des Associations de Sapeurs-Pompiers de Paris



**53° CONGRÈS FÉDÉRAL DES**  
**ANCIENS SAPEURS-POMPIERS**  
**DE PARIS**

**DIVONNE-LES-BAINS**

**9 -10 -11 avril 2010**

# MOT DU PRÉSIDENT

Mon général,  
Monsieur le député maire Étienne Blanc,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Messieurs les officiers, sous-officiers,  
gradés et sapeurs,  
Messieurs les présidents,  
Messieurs les anciens sapeurs-pompiers  
de Paris,  
Mesdames, Messieurs, chers amis,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous remercier, toutes et tous, d'avoir bien voulu honorer de votre présence ce 53<sup>e</sup> congrès fédéral dans ce magnifique pays de Gex et du bassin Lémanique, et d'apporter ainsi votre témoignage d'affection et d'estime envers le corps des sapeurs-pompiers de Paris que nous avons eu l'honneur de servir et que nous continuons de porter dans notre cœur.

Mes premières pensées vont tout naturellement vers les membres du COFASPP qui, autour de leur président Jean-Pierre Delcambre et de Kiki Chmitt, se sont démenés depuis de

longs mois pour réussir à nous rassembler. Je me tourne également vers les épouses de nos anciens pour leur dire toute notre affection et les remercier chaleureusement pour tout le travail d'organisation et de secrétariat qu'elles ont accompli avec patience, discrétion, mais ô combien d'efficacité, pour que tout se déroule au mieux. Merci Fanfan, Françoise, Jeannine, Valentina...

Elles vont également vers vous, monsieur le maire, vous qui nous accueillez dans cette ville splendide et qui nous avez aidés pour que ce congrès trouve sa place dans cet écrin entre lacs et montagnes. Nous vous en remercions chaleureusement.

Avant de déclarer ouvert ce rassemblement des anciens autour de notre drapeau, qui est le symbole et l'image de celui sous les plis duquel nous avons tous ici servis avec tant de passion, mes pensées vont tout naturellement vers tous les sapeurs-pompiers de Paris, du sapeur au général, qui à chaque instant de leur passion commune se dévouent pour accomplir leurs missions, leur vocation, leur idéal, dans un monde de plus en plus marqué par la violence et le racisme, mais surtout par la perte des valeurs les plus fondamentales que sont le respect de l'autre et son acceptation en tant qu'être humain.



Elles vont ainsi vers tous ceux qui, dans l'action, le sacrifice, l'exemplarité de leur dévouement contribuent à donner des sapeurs-pompiers une image de grandeur et de dignité.

Nous, les anciens qui sommes les témoins de l'histoire des sapeurs-pompiers, devons être les porteurs du flambeau de l'espérance, ayant au cœur de notre vie cette flamme qui est la source de notre passion commune, cette étincelle d'humanité à partager et à faire rejaillir sur nos proches, sur ceux qui souffrent, sur ceux qui doutent d'eux-mêmes, sur ceux qui sont dans la misère et qui parfois sont à la limite de la désespérance.

Par notre main tendue aux autres, nous essayons de montrer que les valeurs qui ont forgé des générations de sapeurs-pompiers de Paris (l'abnégation, le sens du devoir et du sacrifice, la discipline et l'altruisme) sont toujours profondément ancrées au fond de chacun d'entre nous, et nous les faisons

ressurgir au vent des cérémonies, lorsque nous sommes seuls avec notre conscience dans le recueillement et l'écoute du silence des autres.

Témoins de cet engagement et souvent acteurs au quotidien par la nature des missions qui leur sont confiées, les membres de la BSPP sont des points d'appui indispensables pour la réussite des actions qui, au final, n'ont qu'un seul objectif : **sauver des vies humaines au péril de la leur.**

Chacun d'entre eux possède en lui, gardé au fond de sa mémoire, cette étincelle d'humanité qui éclaire le chemin des autres, les guide et les rassure dans les moments de doute et de souffrance.

Pour être sapeur-pompier de Paris, il convient de posséder des qualités hors du commun : la robustesse, le courage, la souplesse, la sûreté dans le jugement, la discipline et la prudence.



Tous, quels qu'ils soient ici présents, jeunes ou anciens, sont les fils d'un immense écheveau tissé par des femmes et des hommes de devoir ne désirant qu'une chose : **se mettre au service des autres.**

Nombreux sont ceux qui, parmi nous, partagent ce sentiment d'être des veilleurs de l'envie de servir.

Certains de nos anciens ou de nos camarades ont été jusqu'au sacrifice de leur vie, au nom des idéaux de liberté et de fraternité d'arme, pour que nos valeurs d'altruisme, d'abnégation, de dévouement permettent la fierté de la France.

Les journées du congrès fédéral s'inscrivent tout naturellement comme un témoignage d'affection et de camaraderie pour tous ceux qui ont construit les plus belles pages de l'histoire commune des pompiers de Paris et qui ont jalonné le chemin de l'honneur du régiment et de la Brigade dans le sens le plus noble du terme.

Ce matin, nous nous réunirons autour de nos drapeaux pour ne pas oublier le sacrifice de tous ceux qui ont donné leur vie pour que nous puissions rester libres : le temps du devoir de mémoire est un moment solennel indispensable à la cohésion des hommes.

Aussi, quand tout à l'heure ils flotteront dans le ciel de Divonne-les-Bains, n'oubliez pas de les regarder avec fierté et honneur car ils sont votre soutien, vos guides et votre trésor d'avenir :

De même, à l'heure où nous devons nous souvenir de nos anciens, rappelons-nous tous ceux qui, à l'aurore de leur vie, ont porté haut

les valeurs de notre corps, aux pires temps où l'homme devenait loup pour l'homme, dans ces années sombres de la guerre 39/45 dont seuls quelques uns de nos anciens se souviennent encore et témoignent, comme Fernand Baudvin, dont le film La Rafle évoque l'action qui fit de lui, à sa manière, avec le capitaine Pierret, un témoin de l'histoire et un homme debout comme le dit Jacques Brel :

*« Voilà que l'on se cache  
Quand se lève le vent  
De peur qu'il ne nous pousse  
Vers des combats trop rudes (...)  
Voilà qu'on s'agenouille  
D'être à moitié tombé  
Sous l'incroyable poids  
De nos croix illusives (...)  
Serait-il impossible de vivre debout ? »*

S'il est vrai que celui qui n'a pas de passé n'a pas d'avenir, il me semble nécessaire que le souvenir du passé et l'exemple du courage de tous les sacrifiés doivent rester vivaces en nous les anciens, parce qu'ils nous aident à nous relever, parce qu'ils nous obligent à nous tenir droit et à nous regarder en face, parce qu'ils raniment cette petite flamme dans nos cœurs et qu'ils nous rappellent qu'avant de respecter les autres il faut se respecter soi-même : être un homme, c'est se tenir debout.

Alors, au moment où, tout à l'heure, nous lirons la longue liste de nos anciens morts pour que vive la France, osons nous souvenir que nous sommes au crépuscule des témoins de l'histoire et ayons bien dans notre esprit que, dans quelques années, il n'y aura plus de vivants parmi les survivants.

À vous tous ici présents, je dis que nous sommes plus que jamais comptables des actions que nous menons pour défendre la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés pour nous et pour la génération qui nous suivra.

Mon général, je vous demande solennellement de faire en sorte que ceux de nos anciens qui sont encore debout ne deviennent pas les oubliés de l'histoire et qu'à l'aune de la célébration du bicentenaire de la création de notre corps prestigieux, ils soient justement mis à l'honneur et trouvent naturellement leur place aux côtés du drapeau de la Brigade à l'occasion des cérémonies qui jalonnent cet événement que nous attendons tous avec impatience, honneur et fidélité.

Tacite disait : « *Le vrai tombeau des morts, c'est le cœur des vivants.* »

Nous n'avons aucune raison, et surtout pas le droit, d'oublier. Chacun de ceux qui formèrent le cortège des porteurs d'espérance est en droit de rester gravé dans la mémoire du cœur de ceux qui restent.

Le souvenir ne doit jamais s'effacer, car si nous n'éprouvons plus l'envie de témoigner notre attachement aux anciens et aux valeurs que ceux-ci nous ont léguées, alors nous ne sommes plus fidèles à notre engagement initial de servir. Car si nous oublions :

*« Aux racines coupées, seul le vide répond  
Le souvenir se heurte aux limites du temps.  
Blafard, aveugle et sourd,  
sans appui et sans fond  
Le pire est à venir et ce pendant longtemps.*

*Alors, de ma confiance surgit ce rêve fou  
Je crois en l'avenir puisqu'il est devant nous,  
J'espère et je fais vivre cette force qui en nous  
Me conduit à vous dire : pourquoi pas après tout.*

*De tout ce que l'on est, quand la raison dérange,  
Quand le temps du respect, celui de la mémoire,  
Est souvent bafoué par les regards qui changent,  
Faisons notre édifice et construisons l'histoire.*

*Battons-nous sans faillir, pour une juste cause,  
Osons défier le sort pour que tout recommence,  
Bannissons les mensonges,  
ces larmes qu'on dépose  
Et gardons nos valeurs qui sont des évidences.*

*Notre amour pour les autres,  
c'est donner sans reprendre  
C'est ce drapeau qu'on tient  
et qui flotte en nos cœurs,*

*C'est cette invitation à sans arrêt apprendre  
Pour rêver l'impossible et forcer le bonheur. »*

C'est le rôle de la fédération à laquelle vous devez avoir la fierté d'appartenir et que je vous remercie d'aider à rester le pilier commun et solide sur lequel s'appuient les valeurs qui sont plus que jamais les nôtres : courage et dévouement, altruisme et efficacité.

Je déclare ouvert ce 53<sup>e</sup> congrès de notre fédération et vous remercie de votre attention.

Colonel (ER) Le Bot Christian  
Président fédéral

# COMPTE-RENDU

## DU COFASPP 2010

### À DIVONNE-LES-BAINS

Le 53<sup>e</sup> congrès de la Fédération Nationale des Associations de Sapeurs-Pompiers de Paris s'est déroulé du 9 au 11 avril 2010 à Divonne-les-Bains dans le Pays de Gex du département de l'Ain.

L'amicale Ain-Pays de Gex-Bassin Lémanique s'était chargée de l'organisation du COFASPP 2010.

L'accueil des participants s'est effectué dans la journée du vendredi 9 avril à l'hôtel du Lac, à Divonne-les-Bains.

Journée du vendredi

Tout au long de l'après-midi, des navettes furent organisées pour transporter les congressistes jusqu'au musée de la Remise, à Gex, où sont exposés des anciens véhicules d'incendie.

À 18 h 30, nous avons été accueillis par monsieur Gérard Paoli, maire de Gex et conseiller général.

Un vin d'honneur nous fut offert dans la grande salle de la halle Perdtemps où, le soir même, un

concert sera donné par la Musique de la BSPP. Après cette réception, les congressistes se retrouvèrent à la salle de L'esplanade pour assister au diner d'accueil animé par un groupe musical et un humoriste local.

Journée du samedi

Le samedi 10 avril, pendant que les épouses et accompagnants avaient la possibilité de visiter la ville de Genève, les congressistes se sont réunis en assemblée générale dans la salle de L'esplanade, après avoir été accueillis par monsieur Étienne Blanc, député-maire de Divonne-les-Bains.

Les travaux se déroulèrent selon l'ordre du jour résumé ci-après :

#### 1 - ALLOCUTION DU PRÉSIDENT FÉDÉRAL

Le président Christian Le Bot ouvre la séance devant près de 150 congressistes.

Dans son allocution, il remercie toutes et tous d'avoir bien voulu honorer de leur présence ce 53<sup>e</sup> congrès fédéral. Ses premières pensées vont aux membres du COFASPP qui, autour de leur président Jean-Pierre Delcambre et de Christian Schmitt, se sont démenés pour réussir ce rassemblement. Il remercie également les épouses et les anciens pour le travail d'organisation, ainsi que monsieur le maire pour son aide et son accueil dans cette ville splendide située entre lac et montagnes.

Le président Christian Le Bot rappelle ensuite les valeurs auxquelles nous sommes attachés et témoigne du rôle tenu par nos anciens



dans les années sombres de la guerre 39/45. Il demande au général de division Joël Prieur, commandant la Brigade, de faire en sorte que ceux de nos anciens qui sont encore vaillants soient justement mis à l'honneur à l'occasion des cérémonies du bicentenaire.

Il souhaite à chacun de passer un excellent week-end de fraternité, déclare ouvert ce 53<sup>e</sup> congrès de notre fédération, puis passe la parole au secrétaire général pour suivre l'ordre du jour des débats.

## 2 - RAPPORT MORAL

Le secrétaire général, Roger Raffenne, présente le rapport moral de l'activité de l'année précédente.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

## 3 - PRÉSENTATION ET APPROBATION DES COMPTES DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Le trésorier général, Jacques Bernaert, présente et commente les comptes de l'exercice précédent qui, eux aussi, sont acceptés à l'unanimité.

## 4 - CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Un candidat sortant ne se représente pas :  
Edouard Armirail.

Un poste reste vacant du fait de la démission de : Philippe Labro.

Huit candidats sortants se représentent :

Jean-Denis Cailleux, Serge Goyard, Christian Le Bot, Jean-Luc Mazurier, Pierre-Jean Mirande-David, Michel Roussillat, Marc Vlainck et Daniel Vroland.

Quatre nouveaux candidats se présentent :

Philippe Causel, Alain de Langhe, Yves Nicolaï et Michel Varanguin.

Le dernier candidat élu ne le sera que pour une durée d'un an, car il remplacera un administrateur démissionnaire, Philippe Labro.



## 5 - COMMISSION D'ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ

Le président de commission, Michel Eugène, en présente l'activité.

Dons aux orphelins :

Depuis la rentrée de septembre, la FNASPP ne compte plus que sept orphelins à aider. Le huitième a pris son envol en s'engageant au Bataillon des Marins-Pompiers de Marseille.

La somme de 2 060 € leur a été allouée au titre de l'année 2009.

Aide sociale :

Cinq dossiers ont été traités cette année pour des camarades dans le besoin dans les groupements suivants : « Les Landes », « Rhône-Alpes », « Aquitaine », « Gironde », « Bureau Condition du Personnel de la BSPP ».

Trois dossiers ont eu une suite favorable et deux dossiers n'ont pas été approuvés.

La somme globale de 3 410 € a été attribuée.

Aide financière à la présence hospitalière :

Aucune demande n'a été exprimée en 2009.

Que sont-ils devenus ?

Sur 155 membres, seulement 56 ont été visités et 99 ne l'ont pas été. Cela représente 31 groupements qui n'ont pas encore donné suite. Il est demandé aux présidents concernés de poursuivre leurs efforts de visite et d'en rendre compte au président de la commission.

Tous les dossiers retournés ont été transmis au BCP-EH de la Brigade.

Un document de synthèse des aides fédérales a été distribué à l'ensemble des congressistes.

## 6 - CONSEIL DES RÉCOMPENSES

Le président, Claude Gaine, présente la liste des médailles accordées pour cette promotion et rappelle que la date limite de réception des

demandes est fixée au 18 septembre de chaque année pour l'année suivante.

Seront distribuées en 2010 pour l'année 2009 :

Les médailles à rubans :

- 10 médailles d'or
- 20 médailles de vermeil
- 27 médailles d'argent
- 69 médailles de bronze

Ce qui fait un total de 126 médailles à rubans, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2008.

Par ailleurs, des récompenses ont été attribuées pour des épreuves sportives des différents groupements et amicales :

- 33 coupes
- 25 trophées
- 115 médailles

Les prix de la fédération destinés à des militaires de la Brigade n'ont pu être décernés pour le moment.

Ils le seront dès que nous serons en possession de renseignements complémentaires.

## 7- COMMISSION DU DEVOIR DE MÉMOIRE

Le président de commission, Daniel Vroland, présente l'activité pour l'année 2009.

Cette année, la commission a axé son travail vers la poursuite des recherches afin de qualifier les lieux de mémoires et l'activité du régiment pendant la Première Guerre mondiale.

Sont déjà répertoriés et classés les éléments suivants :

- les morts pour la France ;
- les villes où des sapeurs-pompiers de Paris sont morts au feu ou blessés alors qu'ils apportaient un renfort pour la lutte contre les incendies.

La commission propose de faire une enquête

auprès des maires des villes concernées pour connaître l'existence des lieux de mémoire de ces événements, en vue des festivités du bicentenaire de la Brigade.

## 8 - COMMISSION PROSPECTIVE, RÉGLEMENTATION et COMMUNICATION

Le président de commission, Claude Pinson, présente les axes des travaux réalisés au cours de l'année 2009.

Le dossier de demande d'intérêt général est en cours d'élaboration. La durée de l'instruction de ce dossier sera de six mois environ.

Pour l'année à venir, la commission travaillera sur une modification des statuts afin de tenir compte des nouvelles règles définissant le fonctionnement des relations entre les groupements et la fédération.

Les protocoles d'affiliation à la Fédération des Amicales de compagnies se concrétisent. Il est nécessaire maintenant de mettre en place un groupe de travail pour mettre au point les conditions de représentativité des compagnies au sein de l'organe de gestion de la Fédération.

Pour la communication, le site Internet existe et peut être consulté pour vous informer en temps réel. Il est maintenant indispensable de le faire vivre. Chacun d'entre nous doit participer à son animation.

## 9 - COMMISSION CITOYENNETÉ - LIENS SP PARIS

Le président de cette commission, Jean-Luc Mazurier, ayant été indisponible en raison d'un accident en activité sportive, c'est le secrétaire général qui présente un bilan des activités JSP et École Ouverte où les anciens prennent une part très active.



## 10 - DÉSIGNATION DU PORTE-DRAPEAU

Le porte-drapeau et ses adjoints sont nommés pour une année.

Titulaire : Claude Gaine.

Adjoints : Germain Tello et Michel Heller.

## 11 - COTISATION FÉDÉRALE

Il devient nécessaire d'augmenter la cotisation fédérale qui est restée sans augmentation durant ces cinq dernières années.

Pour ne pas alourdir les charges des petites amicales, il est proposé aux présidents de ne pas augmenter le prix du timbre, mais, en échange, d'acheter des timbres pour leurs membres bienfaiteurs.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

## 12 - BUDGET 2010

Le trésorier général présente le budget fédéral pour l'année 2010.

Le budget est voté à l'unanimité.

## 13 - RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

Nombre de votants : 43

Nombre de bulletins exprimés : 43

Nombre de bulletins nuls ou blancs : 0

Ont obtenu :

Causel Philippe : 32 voix, élu

Cailleux Jean-Denis : 42 voix, élu



Goyard Serge :	43 voix, élu
Le Bot Christian :	42 voix, élu
Mazurier Jean-Luc :	35 voix, élu
Mirande-David Pierre-Jean :	41 voix, élu
Nicolaï Yves :	28 voix, élu
pour un an	
Roussillat Michel :	32 voix, élu
Vlaminck Marc :	39 voix, élu
Vroland Daniel :	41 voix, élu
Non élus : XXXXXX	tant de voix

#### 14 - QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'est exprimée par les congressistes.

#### 15 - INTERVENTION DU GÉNÉRAL DE DIVISION JOËL PRIEUR

Le général nous présente l'actualité opérationnelle de la Brigade et nous fait part d'une augmentation du taux de fidélisation du personnel.

L'utilisation des réservistes constitue une nouvelle force permettant d'armer un plus grand nombre de VSAV.

L'action majeure de promotion de la Brigade sera, en 2011, le bicentenaire de la création du Bataillon, devenu Brigade en 1967. La FNASPP y sera associée.

Le général de division Joël Prieur a défini un plan d'action pour améliorer les structures opérationnelles et celles des services de la Brigade.

Le nouveau CCOT, construit en sous-sol de l'état-major, est en progression, la première pierre ayant été posée au cours du mois de mars dernier.

Quant au plan de modernisation lancé pour les cinq années à venir, les sites de Champerret, de Masséna et de Limeil-Brévannes en sont des exemples vivants.

#### 16 - SYNTHÈSE DES TRAVAUX

Le président Christian Le Bot présente la synthèse des travaux suivants :

« Mon général, nous formulons des vœux pour que la fidélisation des personnels se confirme dans le temps et vous permette de puiser dans cette richesse de ressources pour consolider leur expérience, ce qui pourra être bénéfique, et pour eux, et pour la Brigade.

L'exposé de vos préoccupations, de vos craintes, de vos espoirs et de certaines de vos perspectives nous a aidé, cette année encore, à mieux comprendre la difficulté à prendre en compte, à définir des modes d'actions et à les gérer.

J'espère, mon général, que nous aurons le plaisir et l'honneur de vous entendre nous entretenir sur vos futures orientations l'année prochaine à Narbonne, lieu du 54<sup>e</sup> congrès fédéral.

Chers amicalistes,

Les résultats du vote de ce jour ne doivent sûrement pas décourager ceux qui d'entre vous n'ont pas obtenu les suffrages des votants, même s'ils sont en droit de considérer que leur volonté de s'engager au niveau associatif n'a pas été récompensée.

Il fallait faire des choix et ils ont été faits.

En vous associant à ceux qui constituent le giron fédéral, je vous demande donc de continuer, élus ou non élus, à participer à ce chemin de vie en commun, au nom de tous ceux qui nous ont précédé dans cette aventure fédérale commencée il y a plus de 50 ans.

À l'aube du bicentenaire, je souhaite ardemment que chacun d'entre vous, à votre poste de responsabilité, s'implique de toutes ses forces

vives pour que les cérémonies jalonnant l'année 2011 marquent à jamais la perception des sapeurs-pompiers de Paris auprès des franciliens et des Français en général.

J'associe à cette action fondatrice :

- la consolidation du devoir de mémoire ;
- l'adaptation de nos statuts pour évoluer vers une indépendance financière indispensable à la pérennisation de notre fédération ;
- le développement de notre site Internet ;
- l'affirmation de notre volonté de fédérer de plus en plus d'amicales de compagnies, l'avenir de la FNASPP en dépendant ;
- la protection de l'image de la Brigade par nos actions auprès des élus (nous sommes et devons rester des ambassadeurs de notre Corps) ;
- le renforcement des actions sociales menées au profit des personnels appartenant ou non à la fédération.

En prenant note de la nouvelle que vous nous annoncez et en vous remerciant de votre



participation attentive à cette assemblée générale, je vous souhaite de vivre pleinement la journée d'aujourd'hui dans la convivialité et la camaraderie, et déclare clos les débats de la 53<sup>e</sup> assemblée générale de la Fédération Nationale des Associations de Sapeurs-Pompiers de Paris. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 15.





À la suite de l'assemblée générale, les congressistes se rendirent en cortège, obert Stefic, trésorier adjoint de la fédération, a reçu les insignes de chevalier de l'Ordre national du Mérite des mains du colonel (ER) Christian Le Bot, président de la FNASPP.

Les autorités ont déposé des gerbes et rendu l'hommage aux morts pendant que résonnait l'appel des morts au feu de la Brigade et des sapeurs-pompiers de l'Ain.

Après la cérémonie, les congressistes ont défilé, musique en tête, dans les rue de Divonne-les-Bains pour retourner à la salle L'esplanade pour un vin d'honneur en présence de monsieur le sous-préfet de Gex.

Le président fédéral, Christian Le Bot, a remis aux présidents de groupements les médailles de la fédération pour la promotion 2010.

Les congressistes ont ensuite assisté au déjeuner officiel animé par une partie de la Musique de la Brigade.

En soirée, grâce à un buffet dansant, chacun a pu se retrouver dans une atmosphère chaleureuse.

### **Journée du dimanche**

Une promenade en autocar nous a permis de découvrir le parc naturel régional du Haut-Jura, en passant par le col de la Faucille, et de visiter le fort des Rousses, utilisé aujourd'hui pour affiner des fromages, ainsi qu'une fabrique de bijoux à Mijoux.

Un repas de clôture a finalement réuni 140 personnes dans un restaurant d'altitude avant le retour de chacun dans sa région d'origine.

Fait à Paris le 23 avril 2010

Christian LE BOT *Président fédéral*

Roger RAFFENNE *Secrétaire général*